



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

déchets ménagers

Question écrite n° 96673

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie sur les emballages des produits agroalimentaires. Ces derniers ne font que croître et embellir ces dernières années, augmentant le volume des déchets ménagers. De plus, ils alourdissent considérablement le budget des entreprises de ce secteur en raison de la hausse du prix du pétrole. En conséquence, il lui demande si le Gouvernement envisage de conseiller aux entreprises de l'agroalimentaire de diminuer le nombre de ces suremballages.

Texte de la réponse

Le sujet évoqué est pris en compte par les pouvoirs publics dans le cadre de la politique concernant les déchets. En mai 2006, un comité d'évaluation des emballages a été constitué à l'initiative du ministère de l'écologie et du développement durable afin de donner une impulsion aux démarches de prévention. Ce comité regroupe l'ensemble des professionnels : conditionneurs, fabricants d'emballage, distributeurs, ainsi que les associations de protection des consommateurs et de l'environnement. L'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) y apporte son expertise. Le ministre délégué à l'industrie est associé à ces travaux. Une concertation approfondie et l'écoute des points de vue de chacune des parties prenantes permettront l'émergence de pistes d'action réalistes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96673

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juin 2006, page 6112

Réponse publiée le : 24 octobre 2006, page 11096